

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2015

## **Elaboration du PLU : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de développement Durables (PADD) et les projets de la Commune.**

Le projet de « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD) a été présenté par Alain Haurat, 2<sup>ème</sup> Adjoint en charge de l'urbanisme et a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal. Ce point fera l'objet de la Lettre d'Information n°4 qui sera diffusée à l'ensemble des habitants prochainement. La réunion publique prévue le 16 décembre 2015 à 19h au Clos Chevallier sera également consacrée à ce thème.

Le PADD est porté à la concertation du public en Mairie au dossier de concertation consultable aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie.

## **Autorisation donnée au Maire pour signer une convention avec le Conseil Départemental relative à une subvention pour la pose d'un abri bus.**

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention de financement à intervenir entre la Commune et le Conseil Départemental relative aux aménagements de voirie et à la pose d'un abri bus dans le centre du village.

## **Achat groupé d'électricité du SYANE pour la station de pompage**

Par délibération en date du 9 février 2015, la Commune a décidé d'adhérer au groupement de commandes d'Electricité organisé par le SYANE, et pris part à l'appel d'offre lancé le 5 mai 2015, pour un accord cadre d'une durée de trois ans. Le SYANE a informé les membres du groupement de commandes que le marché a été attribué le 1er septembre 2015.

Le fournisseur retenu est « ENALP ».

ENALP est une société émanant d'un partenariat d'acteurs complémentaires :

- Les principales entreprises Locales de Distribution de la Haute-Savoie,
- D'autres Entreprises Locales de Distribution de Savoie, Isère, Ain et Drôme,
- La Compagnie Nationale du Rhône
- Le groupe GDF-SUEZ (ENGIE à présent).